



Editorial

Sommaire

Conseil municipal du
21/02/2011

Nuisances sonores

Compost

2 avril « Ciné Rural »

9 avril « Cyclo Club du
Valois »

17 avril « exposition »

Inscriptions scolaires

Inauguration aire de jeu

Dans quelques jours ouvrira l'aire de jeux sur la place du château.

Sans aucune aide financière, le conseil municipal a décidé de construire cet emplacement et de le financer intégralement, afin que nos bambins viennent s'y défouler !

Les petits devront être sous la surveillance de leurs parents ou d'adultes responsables ; j'espère que chacun sera respectueux du matériel et du règlement qui sera affiché. En cas de non respect, les auteurs de troubles seront poursuivis.

Je souhaite que cet endroit devienne un lieu de rencontres et de convivialité pour tous !

Le Maire

Extrait du conseil municipal du 21 février 2011

✓ Accord pour la dévolution des travaux du renforcement du réseau basse tension de la rue du Séquoia pour un montant de 12.210 € HT soit 14.603 TTC.

✓ Accord pour financer une enquête origine-destination des poids lourds sur la RD332 et pour demander une aide financière de l'état. En accord avec la commune de Béthancourt-en-Valois, chaque commune prendra à sa charge une sens de circulation. La société IRIS Conseil INFRA a établi un devis d'un montant de 3.00 € HT (3.558 TTC) pour un sens de circulation.

✓ Accord pour faire appel à un bureau d'études afin d'élaborer un dossier de subvention dans le cadre du renforcement électrique des rue de la Forêt, rue des Coteaux et rue Sallez. Ce renforcement s'avère être nécessaire suite une étude de la SICAE et l'installation de nombreuses pompes à chaleur.

✓ Accord pour verser une subvention de 100 € à la délégation du souvenir français pour le nettoyage de la stèle du soldat DUMONT, située rue de l'automne.

✓ Accord pour verser au prêtre de la commune et au titre de l'indemnité de gardiennage des églises communales, une indemnité de 119,55 €.

✓ Accord pour réitérer en 2011 les demandes de subventions au titre de la D.G.E pour l'éclairage public Parking de la Mairie et Hameau de Bellival.

Nuisances sonores

La vie en communauté urbaine est faite tout autant de respect que de tolérance. Pour vivre dans une ambiance sonore agréable pour tous, chacun se doit de prendre certaines précautions.

L'arrêté préfectoral du 28 avril 2009 tend à limiter les bruits de voisinage :



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils (...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectuées que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. » (art. 11)

17 avril « Exposition »



Merci et bravo à tous les artistes venus ce dimanche 17 avril exposer leurs réalisations et à l'association Culture et Créations pour l'organisation de cette manifestation !
Ce fut l'occasion pour les visiteurs de découvrir les talents cachés de leur voisin ou voisine !



**Peintures, mosaïques et
émaux**

**Sandra et Marcelle
Devillepoix**



**Peintures
Eléna Koch**



**Bijoux
Arlette Reve**

Marcelle Devillepoix, qui n'est autre que la maman du président du comité des fêtes de Gilocourt Bellival, est également présidente du club « Loisirs et culture Léo Lagrange » de Béthisy St Pierre qui organise des activités artistiques tous les jours

Renseignements

☎ 03 44 59 16 96



**Patchwork, au profit des enfants malades
Muriel Fontaine**



Jérôme Furet, conseiller général du canton de Crépy en Valois, en présence de certains membres de l'association « Cultures et Créations » de gauche à droite : Josette Leleu, Janine Sallard, Colette Dufour, Bernadette Vignon

**L'atelier de Jeanne
Crépy en Valois**



**Peintures
Joanna Huylebroeck**



**Peintures
Nello Strubolini**



« Ciné Rural »

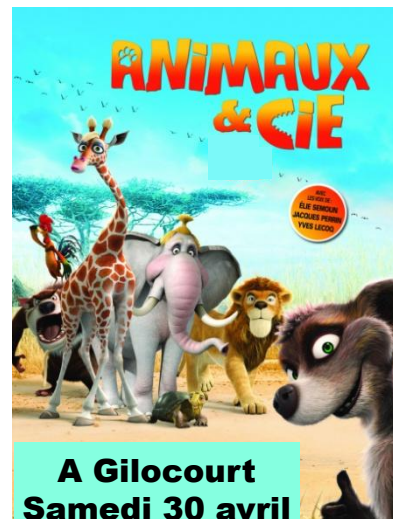


Coup d'essai réussi pour l'association « Culture et Créations » avec le lancement du ciné rural à Gilocourt par la projection de « Rien à déclarer » le 2 avril dernier. Plus de 30 spectateurs pour la première séance !



La projection, certes plus bruyante, ne manque pas de charme, avec par exemple l'entracte, liée au changement de bobines !

Prochaine projection le samedi 30 Avril à 17h30 salle du conseil, un film animation « Animaux et Cie » !



**A Gilocourt
Samedi 30 avril
17h30**

9 avril « Cyclo Club du Valois »



Grand moment ce samedi 9 avril à 20 heures à la salle du conseil : Stéphane Devillepoix, président du cyclo-club du Valois, a remis les nouveaux maillots en présence des coureurs et des partenaires du club

AUCHAN Lacroix ST Ouen
AU POIS DE SENTEUR
EVOLUBAT,
LA BICYCLETTE
PM AUTO
REITZ IMMOBILIER
VADYAN

De forts jolis maillots qui, je pense, vont motiver tous ces cyclos à monter sur les podiums !



Je vous rappelle que le C.C.V., dont le siège se trouve à Gilocourt, compte 21 coureurs, route et cross.

Bon succès pour toi, Stéphane et pour toute ton équipe !



Compost

Qu'est ce que le compost ?

'Compost' signifie 'Engrais composé'. C'est un fertilisant à base de déchets d'origine végétale ou animale. Une fois décomposée par des micro-organismes (bactéries, champignons,...), mélangée et mise en tas, cette matière organique produit un engrais de qualité totalement naturel qui nourrit vos plantes, les rend plus saines et plus résistantes aux maladies. C'est l'engrais le plus équilibré : plus vous compostez d'éléments différents plus votre compost sera complet. Il renforce l'aptitude de votre sol à retenir l'eau et les nutriments indispensables à votre plante.

Le compost : pourquoi ?

Composter, c'est réduire les déchets verts du jardin et de la maison en les recyclant et en évitant les transports jusqu'à la déchetterie pour s'en débarrasser.

Comment faire son compost ?

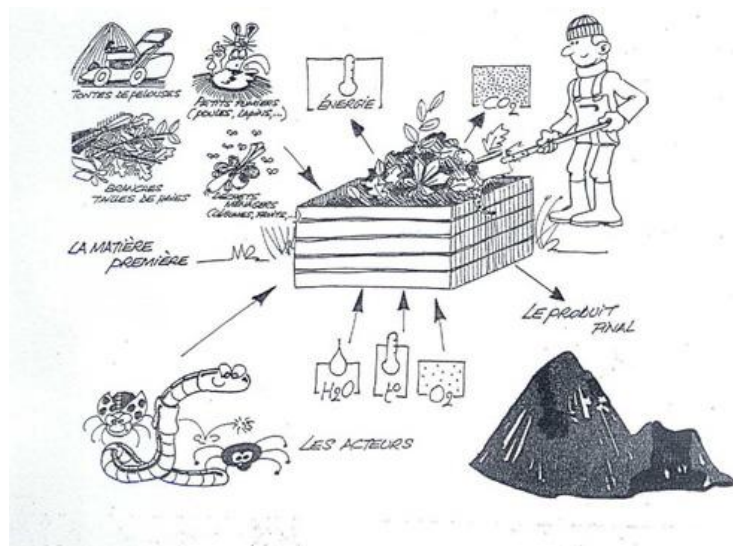
Il suffit tout simplement d'amasser les déchets en tas pour qu'ils se décomposent.

Il faut éviter de composter un seul constituant, il faut équilibrer les apports en carbone et en azote :

les tontes du gazon (mais n'en utilisez pas trop), les cendres de bois, les sciures et les copeaux de bois, les restes de légumes et de fruits sauf s'il ont été traités (c'est souvent le cas des fruits du commerce, même les pommes de terre sont traitées à l'anti-germe), certains cartons non imprimés comme les boîtes à œufs, les cartons ondulés ou les cartons des rouleaux pour les toilettes (Pas de papiers colorés qui contiennent des métaux lourds). les journaux que vous déchirez au préalable, les végétaux issus des tailles doivent être broyés, les fumiers d'animaux (sauf fumiers issus d'élevage intensifs à cause des produits divers et variés qu'ils contiennent), la paille de blé ou autre, certains tissus en fibres naturelles, les fonds de pots de fleurs ou de jardinières, le marc de café, et les filtres qui sont généralement biodégradables, les marcs de raisins, les sachets de thé, les litières animales, les coquilles d'œufs, la couenne de jambon, les croûtes de fromage, les restes de poissons, les coquilles de noix, de pistaches, les orties entières avant la floraison, les aiguilles de conifères

fournissent un humus acide, les feuilles saines, les fleurs fanées.

Evitez les mauvaises herbes en graines et supprimez les racines. Evitez également les restes de viandes qui attirent les rats et qui peuvent dégager des odeurs gênantes.



Où faire son compost ?

Un bon emplacement pour un tas de compost est à l'ombre car une situation trop chaude le dessèche. Pensez à l'arroser s'il est trop sec et à le couvrir pour éviter le lessivage.

Comme composteur, vous pouvez utiliser les silos du commerce ou le construire vous-même avec des planches de bois ou du grillage. Prenez garde à bien laisser le fond de votre bac à compost en contact avec le sol car c'est une source directe de micro-organismes (comme les lombrics) indispensables à la réussite de votre compost. L'idéal est d'avoir au moins deux compartiments à compost afin de pouvoir le retourner aisément. Pendant que vous laissez un bac terminer sa fermentation en compost, remplissez le second et ainsi de suite !

Quand le compost est-il prêt ?

Il peut être mûr au bout de 3 à 6 mois au printemps/été ou 6 à 9 mois en automne/hiver s'il est bien isolé et retourné régulièrement. Certains composteurs permettent même la réalisation d'un compost de qualité en 4 à 6 semaines seulement ! Le compost est prêt lorsqu'il sent la terre forestière, l'humus et s'effrite facilement.

Inscriptions scolaires – rentrée 2011

Les inscriptions à l'école maternelle d'Orrouy auront lieu :

Le vendredi 13 mai de 17h00 à 19h00

Le samedi 14 mai de 9h30 à 12h00

Elles concernent les enfants nés en 2008.

Vous devrez vous munir :

- Du livret de famille
- Du carnet de santé de l'enfant
- De la fiche d'inscription remise en mairie
- D'un certificat médical

Inauguration de l'aire de jeu

Le maire et les conseillers municipaux ont le plaisir de convier les enfants âgés de moins de 12 ans accompagnés de leur parents à

**l'inauguration de l'aire de jeu
le mercredi 4 mai à 17h00 place du château**

A l'issue de la cérémonie, un goûter sera servi dans la salle du conseil de Gilocourt

Site internet



www.gilocourt.com

La page Gilocourt Live est faite pour vous...n'hésitez pas à faire vivre le site, pour le bonheur de tous.

Mairie

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi 16h30 - 18h30
Jeudi 16h30 - 18h30
Vendredi 9h30 - 12h00

Permanences Maire et Adjoints

Samedi 11h00 - 12h00
et sur rendez-vous

La permanence du samedi est réservée pour les entretiens particuliers ou demandes de renseignements avec le Maire ou les adjoints.

La délivrance des documents administratifs se fait lors des heures d'ouvertures du secrétariat.

Nous regrettons les disparitions de

Michel Clément, survenue le 29 Janvier 2011

Marylène Anceaux, survenue le 17 Mars 2011

AGENDA

Cérémonie

**Anniversaire de la
victoire de 1945**

Le jeudi 8 mai

**à 10h30 à Béthancourt
Et 11h00 à Gilocourt**

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi dans la salle du conseil de Gilocourt



Le Comité des Fêtes de Gilocourt-Bellival
Organise sa

11ème Brocante

Le dimanche 5 Juin

Renseignements

☎ 03 44 88 80 76

Ou 03 44 88 66 21

@ cfgilocourt@cegetel.net

Bibliothèque

Mercredi de 14h à 17h

Samedi de 10h à 12h

Renseignements

☎ 03 44 88 64 77

Poste d'ORROUY

Tél : 03 44 88 60 44

Heures d'ouverture

Lundi	} 9h00 - 12h00
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	

Ce bulletin d'information communal est rédigé, mis en page et imprimé par les soins de la municipalité.

Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions, contacter nous : Philippe Champion, Jacqueline Coquelle, Thierry Delacourt, Josette Leleu, Jean Perdrieau, Valérie Sinople